

Asie du Sud-Ouest

Faits marquants

- En 2006, quelque 139 000 Afghans ont regagné leur pays avec l'aide du Haut Commissariat, tandis que 260 000 de leurs compatriotes rentraient par leurs propres moyens. C'est le plus faible nombre de rapatriés observé depuis cinq ans. La dégradation des conditions de sécurité dans certaines provinces, la situation économique et sociale difficile et le long exil vécu par certains réfugiés expliquent en partie cette répugnance à prendre le chemin du retour.
- L'établissement d'un profil global des populations afghanes présentes et déplacées dans la région a sensiblement progressé, notamment grâce aux recensements réalisés en République islamique d'Iran et au Pakistan.
- Les programmes de réintégration ont permis de construire quelque 18 500 abris, de creuser 350 points d'eau et de mener à bien 134 projets de formation professionnelle ou d'activités génératrices de revenus. L'UNHCR a offert une aide au Gouvernement afghan dans le domaine de l'élaboration des politiques, de la constitution de capacités et de l'appui budgétaire.
- Au travers d'un projet conjointement mené par l'UNHCR et les autorités iraniennes, les réfugiés afghans enregistrés bénéficieront de formations techniques et accéderont à des services essentiels, ce qui améliorera leurs possibilités de réinsertion post-rapatriement. Au Pakistan, des évaluations techniques menées dans des secteurs clés serviront de base à l'élaboration d'un programme en faveur des zones touchées par la présence de populations réfugiées.

Afghanistan

République islamique d'Iran

Pakistan



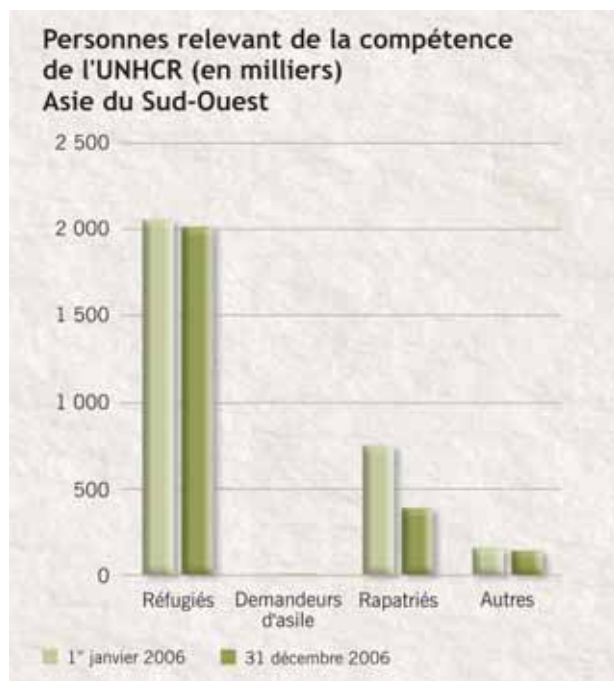
Environnement opérationnel

Au début de l'année 2006, le Gouvernement de l'Afghanistan et la communauté internationale se sont entendus sur les conditions de leur partenariat pour les cinq années à venir. Connu sous le nom de Pacte pour l'Afghanistan, cet accord définit dans les grandes lignes des objectifs essentiels en matière de gouvernance et de développement économique et social. Il comporte des dispositions destinées à favoriser la poursuite du retour volontaire et de la réintégration des réfugiés et des déplacés

internes afghans, et prévoit des négociations bilatérales avec les pays limitrophes sur les mouvements de population plus amples.

Pendant plusieurs années, des mouvements de retour d'une ampleur exceptionnelle se sont succédé et 4,8 millions d'Afghans ont regagné leur patrie ; en 2006, néanmoins, le nombre de personnes rapatriées grâce à l'assistance de par l'UNHCR a baissé. Au total, 139 000 personnes sont rentrées ; c'est le nombre le plus faible observé depuis 2002. Cette tendance à la baisse peut être attribuée à la dégradation des conditions de sécurité dans certaines provinces de l'Afghanistan, à une situation économique et sociale particulièrement difficile et au fait que les réfugiés demeurant à l'étranger y sont exilés depuis plus de 20 ans. La recherche de solutions en faveur des déplacés internes a également été pénalisée par la reprise du conflit en Afghanistan et par l'impact de ce phénomène sur les programmes d'assistance.

Les accords tripartites conclus par l'UNHCR, l'Afghanistan et la République islamique d'Iran ont assuré la continuité juridique et opérationnelle du programme de rapatriement librement consenti. Les accords se sont avérés être des mécanismes utiles pour concilier les objectifs des voisins de l'Afghanistan – qui souhaitent un nombre élevé de rapatriements – et la réalité des conditions économiques, sociales et sécuritaires qui règnent dans le pays. Ils ont également fourni d'excellentes occasions pour orienter les discussions et définir les politiques relatives à différentes questions, comme les fermetures de camps, les modalités des rapatriements et la régularisation des mouvements de population.

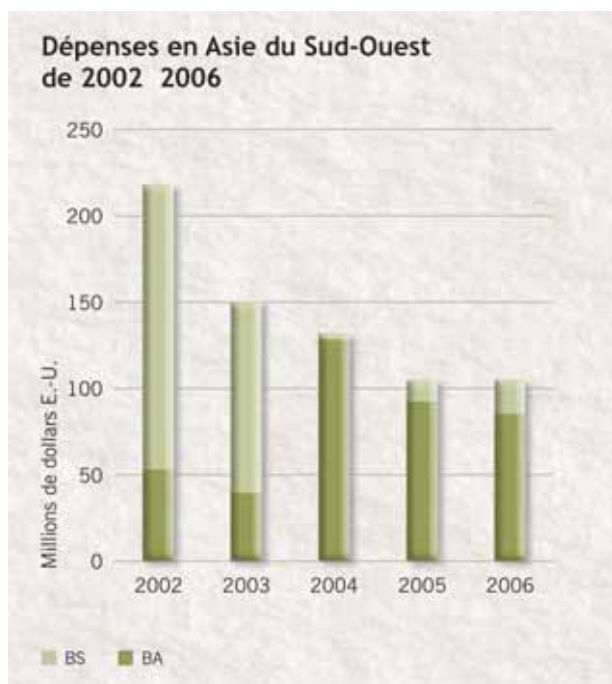


La sécurité est apparue comme le facteur le plus important, celui qui déterminerait le succès de la recherche de solutions aux déplacements de population à l'intérieur et en provenance de l'Afghanistan. La recrudescence de la violence dans les provinces du sud et de l'est de l'Afghanistan et l'instabilité qui sévit dans les régions frontalières, tant au Pakistan qu'en République islamique d'Iran, ont eu des effets notables sur le travail de reconstruction et de développement, ainsi que sur l'action humanitaire. Ceci a ébranlé la confiance de la population dans le processus de pacification et de relèvement de l'Afghanistan, et mis à l'épreuve l'engagement à long terme des acteurs internationaux qui le soutiennent.

Réalisations et impact

En République islamique d'Iran, l'opération de recensement exécutée par les autorités a permis de dénombrer quelque 920 000 Afghans. Un accord avait été conclu avec le Gouvernement du Pakistan pour procéder au recensement de la population afghane dans le pays, estimée à 2,1 millions de personnes, mais l'opération proprement dite n'a commencé qu'à la fin de l'année. À l'issue du recensement, les parties prenantes disposeront pour la première fois de données détaillées et complètes pour orienter l'élaboration des politiques et les accords opérationnels. Des recherches originales, menées en 2006 sur les mouvements de population, ainsi que sur l'impact économique de la présence des rapatriés et des réfugiés afghans, ont permis de mieux cerner les défis à venir.

Les dispositions politiques du Pacte pour l'Afghanistan ont montré que la communauté internationale avait pris conscience de l'ampleur des mouvements de population qui ont lieu hors du cadre de l'action humanitaire et de l'asile. Les grands défis en matière de protection consistaient



Le pont suspendu du village de Barabad, à Djalalabad, construit par l'un des partenaires d'exécution de l'UNHCR, s'est avéré fort utile tant pour les rapatriés que pour ceux qui n'avaient pas quitté le pays.

toujours à s'assurer du caractère volontaire des rapatriements, à rendre la situation des 3,4 millions d'Afghans demeurés en République islamique d'Iran et au Pakistan plus prévisible et à employer des ressources humanitaires limitées avec davantage d'efficacité. Les modifications apportées à la conception et à l'exécution des programmes d'assistance en faveur des réfugiés afghans révélaient un changement de cap par rapport à la longue dépendance vis-à-vis des instruments et des méthodologies humanitaires.

Si le nombre de réfugiés rapatriés a diminué en 2006, le caractère volontaire du rapatriement, déterminant pour le succès et la pérennité du rapatriement en tant que solution, a été préservé. Le suivi des rapatriés effectué à travers l'Afghanistan a montré que ce principe fondamental de la protection avait été respecté.

En République islamique d'Iran, l'UNHCR et les ministères de l'Intérieur, de la Santé, de l'Éducation et de la Formation ont signé en octobre 2006 l'Initiative pour des projets communs. Cette initiative vise à favoriser le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans en renforçant leur autosuffisance par la formation technique, l'emploi dans certains secteurs et l'accès aux structures médicales et

éducatives pendant leur séjour en République islamique d'Iran. De plus, les autorités iraniennes ont indiqué, pour la première fois, qu'elles envisageaient d'accorder des permis de travail aux Afghans enregistrés à condition qu'ils regagnent au préalable leur pays pour y installer leur famille.

Au Pakistan, des évaluations préliminaires des besoins dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement ont été réalisées dans 38 districts clés, accueillant des Afghans. Elles ont montré que les Afghans vivaient, aux côtés des Pakistanais, dans quelques-unes des régions les plus pauvres du pays, où les indicateurs sociaux étaient bien inférieurs aux normes internationales. Les données recueillies lors de cette première phase d'évaluation devraient servir à la planification d'un programme pour les zones touchées par la présence de réfugiés, destiné à appuyer les communautés qui accueillent d'importantes populations de réfugiés afghans. L'accord conclu avec les autorités pakistanaises prévoit qu'à l'issue du recensement, les Afghans recevront un document d'identité individuel valable pendant trois ans.

Contraintes

La dynamique du rapatriement a été largement déterminée, et continuera d'être influencée, par l'évolution de la situation en Afghanistan et par la politique pratiquée par la République islamique d'Iran et par le Pakistan. Les programmes de développement et les projets spécifiquement conçus pour répondre aux besoins des rapatriés et des autochtones dans certains secteurs nécessitent davantage d'investissements. Puisque les réfugiés restants sont des exilés de longue date et que les gouvernements des pays d'asile insistent pour que tous les réfugiés rentrent dans leur pays, les deux défis importants en matière de protection consisteront à préserver le caractère volontaire des rapatriements et à améliorer les conditions de vie des Afghans demeurant au Pakistan et en République islamique d'Iran.

Opérations

Les opérations de l'UNHCR en **Afghanistan**, en **République islamique d'Iran** et au **Pakistan** sont décrites en détail dans des chapitres distincts.

Budget et dépenses (dollars E.-U.)

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total
Afghanistan	58 841 464	0	58 841 464	47 532 717	0	47 532 717
République islamique d'Iran	16 485 204	849 867	17 335 071	12 491 737	507 978	12 999 715
Pakistan	28 115 024	21 696 451	49 811 475	23 728 248	19 381 532	43 109 780
Projets régionaux ²	1 700 540	0	1 700 540	1 463 407	0	1 463 407
Total	105 142 231	22 546 318	127 688 549	85 216 110	19 889 510	105 105 619

¹ N'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses indirectes de l'UNHCR.

² Inclut le rapatriement des Afghans provenant de divers pays et les solutions globales à leur déplacement.

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire
Asie du Sud-Ouest	Commission européenne	2 366 864	0
	Etats-Unis	22 970 000	0
	Suède	5 402 010	0
	Sous-total	30 738 874	0
Afghanistan	Allemagne	1 551 675	0
	<i>Australia for UNHCR</i>	81 711	0
	Australie	2 688 372	0
	Autriche	7 094	0
	Commission européenne	7 277 837	0
	Danemark	3 249 859	0
	Donateurs privés au Royaume-Uni	1 765	0

Affectation	Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire
	Donateurs privés en Italie	113 732	0
	Espagne	235 632	0
	Etats-Unis	920 061	0
	France	241 838	0
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	1 762	0
	Japon	3 300 000	0
	Liechtenstein	32 520	0
	Norvège	1 597 444	0
	Pays-Bas	2 410 000	0
	Royaume-Uni	448 650	0
	Suisse	1 200 625	0
	<i>USA for UNHCR</i>	7 375	0
Sous-total		25 367 953	0
République islamique d' Iran			
	Commission européenne	1 504 837	0
	Etats-Unis	144 627	0
	Japon	1 000 000	0
	Norvège	43 277	0
Sous-total		2 692 741	0
Pakistan			
	Allemagne	296 209	0
	Amitié sans Frontières (Monaco)	0	48 368
	Association française de soutien à l'UNHCR	0	118 484
	Association islamique de Bahreïn	0	9 970
	<i>Australia for UNHCR</i>	5 006	9 222
	Commission européenne	3 932 905	2 063 696
	<i>Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe E. V.</i>	637 755	0
	Donateurs privés en Autriche	1 568	59
	Donateurs privés au Canada	0	192 369
	Donateurs privés aux États-Unis	0	500
	Donateurs privés en Grèce	0	10 349
	Donateurs privés en Italie	10 123	26 214
	Donateurs privés en République tchèque	148	0
	Donateurs privés au Royaume-Uni	0	3 565
	Donations en ligne (Siège)	0	30 427
	Espagne	473 934	20 616
	États-Unis	1 020 800	0
	Italie	0	84 643
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	116 283	129 281
	Japon	2 500 000	0
	Koweït	0	500 000
	Royaume-Uni	500 000	0
	Société Générale Paris La Défense (France)	20 400	0
	<i>USA for UNHCR</i>	300 000	149 978
Sous-total		9 815 130	3 397 741
Total		68 614 698	3 397 741